

Mémoire dans le cadre du BAPE sur le projet Énergie Saguenay de GNL Québec
22 octobre 2020
Montréal

5 raisons de refuser le projet Énergie Saguenay

Chers commissaires,

Faire du Québec un acteur de la production mondiale de GNL présente des risques qui pourraient surpasser les bénéfices éventuels promis par les promoteurs du projet. Voici cinq raisons de ne pas accepter ce projet dans notre province.

1- Un investissement dans une industrie dont il faudrait plutôt sortir !

Cette première raison est fondamentale, autant d'un point de vue environnemental que d'un point de vue économique : investir dans cette filière énergétique est d'une totale incohérence puisque le GNL est déjà une technologie dont il faut penser la décroissance... avant même de l'avoir mis en opération !

Certes, l'industrie des combustibles fossiles voit le GNL - à court terme - comme une alternative au charbon dans la production électrique, mais dans les faits ce «remplacement» ne pourra que repousser aux calendes grecques la nécessaire décarbonisation de l'économie mondiale. Il faudra bien rentabiliser les investissements titanesques requis pour établir cette filière. C'est un leurre de penser que l'on va remplacer «temporairement» le charbon par le GNL, tout en respectant le consensus scientifique qui nous exhorte à ÉLIMINER la combustion de combustibles fossiles d'ici quelques décennies.

En tant que leader mondial de la production d'électricité décarbonée, le Québec - plus qu'ailleurs - se placerait dans une position de déni l'urgence climatique s'il embarque dans ce projet... alors qu'il pourrait au contraire consacrer son expertise et ses ressources à développer les solutions pour sortir l'humanité de la dépendance aux combustibles fossiles.

2- Totale contradiction avec l'opportunité de la filière de l'hydrogène électrolytique vert !

La perspective de développer une industrie de production d'hydrogène «vert» issu de l'hydroélectricité représente un potentiel important de valorisation de notre énergie électrique québécoise. C'est aussi un éventuel moyen exemplaire d'exporter notre électricité sous cette forme.

Par contre, l'investissement dans la filière du GNL entrerait certainement en CONFLIT DIRECT avec cette opportunité. L'industrie du GNL pomperait - au rabais - des quantités astronomiques d'électricité, avec un transfert net de valeur ajoutée de notre électricité vers ce gaz de schiste importé. En d'autres mots, la valeur ajoutée du produit sortira de notre économie !

C'est autant d'énergie électrique renouvelable qui ne pourrait être consacrée à produire de l'hydrogène certifié «vert» à très haute valeur ajoutée... une valeur ajoutée perdue qui aurait pu revenir directement dans les poches des Québécois s'il était le fruit d'une société d'État !

Pour faire coexister les deux filières d'exportation d'énergie, le Québec serait obligé de se doter de nouvelles installations de production hydro-électrique... à des coûts qui mettraient en péril la rentabilité même d'un projet de filière d'hydrogène électrolytique (cette dernière arrivant bien plus tard que la filière du GNL).

3- Perte de contrôle partiel de notre système de production électrique, voire même d'une partie de notre économie.

Très énergivore, l'industrie de la production du GNL enchaînait Hydro-Québec par contrat dans des obligations de livraison électriques à coûts fixes... et ce pour des années, voire des décennies. Paradoxalement, l'industrie du GNL est et restera soumise à d'intenses fluctuations du marché... autant au niveau de la demande que des prix. La preuve en est la chute spectaculaire actuelle de la demande mondiale en raison de la crise sanitaire¹. En investissant son énergie dans le GNL, le Québec reproduirait le même pattern de «colosse aux pieds d'argile» qui caractérise l'économie albertaine avec sa dépendance aux combustibles fossiles !

D'ailleurs le Québec deviendrait à la merci des fluctuations de la livraison de gaz naturel en provenance de l'Ouest canadien et des États-Unis, au bon vouloir de ces «puissances étrangères» qui ont le contrôle sur le robinet. En effet, les véritables gestionnaires du débit de gaz auraient le loisir de varier les débits en fonctions de fluctuations de la demande entre les marchés asiatiques (GNL produit dans l'Ouest) et occidentaux (GNL produit ici et sur la côte est). Nous serions aussi à la merci de fluctuations d'origine géopolitique, telles que l'arbitraire des mesures protectionnistes américaines ou asiatiques. Ce contrôle indirect étranger sur la production du GNL donnerait inévitablement un contrôle étranger sur la rentabilité des investissements colossaux - monétaires et humains - que feront les Québécois s'ils embarquent dans cette galère.

1

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200518-vers-prix-n%C3%A9gatifs-gaz-naturel-liqu%C3%A9fi%C3%A9-en-europe>

Pour Hydro-Québec, ce contrôle indirect étranger sur la production du GNL représenterait un risque de fluctuation importante des besoins de production électrique, ainsi qu'un risque important pour la rentabilité des nouveaux investissements qui seraient imposés à notre société d'État (pour vendre de l'électricité à perte, rappelons-le). L'idéal d'être «Maîtres chez nous» serait en quelque sorte brisé.

4- Perte de crédibilité internationale et de leadership environnemental

Dans un monde où il devient de plus en plus pressant de lutter contre les changements climatiques, le Québec a actuellement toutes les opportunités et toute la légitimité pour se positionner comme leader en matière d'économie fortement décarbonée.

Avec le projet de GNL Québec, nous allons nous tirer dans le pied et perdre toute crédibilité en la matière ! En devenant un acteur majeur du GNL pour les décennies à venir, le Québec verrait son étoile pâlir. Dans les lieux où se prendront les décisions critiques pour l'avenir de l'humanité, l'image du Québec serait salie, tout comme l'influence de nos leaders en la matière.

5- «Salissage» de notre hydroélectricité et conséquences sur nos exportations

Dans la même veine, le combat pour faire reconnaître l'exemplarité de l'électricité québécoise par nos voisins du sud serait sapé. En effet, l'électricité québécoise serait accusée de rendre possible la liquéfaction massive et l'exportation massive de gaz de schiste, le gaz naturel le plus polluant à produire.

Peut-être même pire encore : l'électricité d'Hydro-Québec deviendrait la «caution verte» d'une des filières énergétiques les plus polluantes de la planète !!! Les détracteurs d'Hydro-Québec trouveraient une cible facile en affirmant que nous exportons - en quelque sorte - nos surplus d'électricité sous forme de GNL...

Cette thèse serait encore plus plausible dès lors que l'industrie québécoise du GNL nous obligerait à construire de nouvelles capacités de production, de nouveaux barrages hydro-électriques. En effet la demande en électricité ne peut que croître au Québec, dans le futur, avec l'électrification des transports, la production éventuelle d'hydrogène électrolytique... ainsi qu'en raison des projets pour devenir une plaque tournante des industries de production de batteries et des centres de données !

Il y a un gros risque à donner - sur un plateau - les arguments qui permettraient de faire capoter nos projets d'exportation d'électricité renouvelable chez nos protectionnistes voisins du sud. Plus qu'une simple perte économique, les conséquences en seraient une augmentation nette des émissions de GES nord-américaines puisque les états du Nord-Est américains prolongeraient ainsi l'opération de leurs centrales thermiques existantes, voire même qu'ils investiraient dans de nouvelles centrales à gaz (pour suppléer aux fluctuations de leur prévisible ajout de production éolienne et photovoltaïque).

Conclusion

En conclusion, le Québec risque d'être fortement perdant avec ce projet dont les motivations appartiennent au passé... un passé dont l'humanité a justement besoin de se sortir.

En investissant dans ce projet, le Québec tournerait le dos aux besoins des futures générations de Québécois.

En investissant dans ce projet, le Québec tournerait le dos aux besoins des futures générations d'humains de la Terre.

Je vous implore donc de rejeter le projet Énergie Saguenay de GNL Québec.

Merci de votre attention



Daniel Rochefort

Conseiller en mobilité durable et en politiques énergétiques soutenables

Vulgarisateur scientifique

Équiterre